



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manuels et fournitures

Question écrite n° 49921

Texte de la question

M. Carlos Da Silva attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur l'absence des femmes dans les manuels scolaires. En effet, en lisant l'étude menée par le centre francilien Hubertine Auclert, on découvre que sur 3 348 personnages sexués répertoriés dans 29 manuels de mathématiques et 11 d'histoire des filières tant générales que technologiques, on décompte une femme pour cinq hommes. Les femmes sont des actrices de l'histoire au même titre que les hommes. Elles sont ou ont été militantes de l'égalité, institutrices, docteurs en médecine, écrivaines, ouvrières, ethnologues, peintres, résistantes, femmes politiques ou chasseresses à la préhistoire. Mais, dans les livres qui transmettent l'histoire de notre pays, elles sont sous-représentées : sur les 339 biographies proposées dans les manuels d'histoire étudiés, seulement 11 sont consacrées à des femmes, soit seulement 3,2 % des biographies. Cela revient à la fois à nier une partie de nos concitoyens qui ont fait l'histoire de France, cela distribue les rôles dans la société : aux hommes l'action, aux femmes l'attente. Par exemple, si les femmes sont bien représentées dans les œuvres plastiques, elles n'en sont pas les auteures : sur les 11 manuels, on ne trouve qu'une seule peintre pour le portrait d'un homme (il s'agit de Barbara Krafft, portraitiste de Mozart). Il en est de même pour les textes étudiés : pas un seul de Flora Tristan, Hannah Arendt, Germaine Tillion ou encore Simone de Beauvoir. Les seules références à des femmes sont des allusions à leur condition spécifique et les cloisonnent encore d'avantage. Il lui demande donc de faire respecter l'égalité dans les manuels scolaires et donc de rendre aux femmes leur place dans l'histoire de France.

Données clés

Auteur : [M. Carlos Da Silva](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49921

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1466

Question retirée le : 10 janvier 2017 (Fin de mandat)